

FICHE 6

CONFÉRENCE DE CITOYENS
ET JURY CITOYENCoût
élevéÉchelle géographique
locale ou nationaleDurée
3 à 5 jours pour le jury
3 week-ends pour la
conférenceVisée
politiqueÉchelle de
participation
concertationPublic visé
panel de citoyens

© CG80 / P. Sergeant

DESRIPTIF

1. DÉFINITION

Ces deux méthodologies ont pour point commun de réunir un groupe de citoyens tirés au sort, que viendront informer experts et parties prenantes, avec pour objectif de faire émerger un avis apportant un éclairage citoyen sur une problématique ou une controverse complexe habituellement ouvertes aux seuls experts. L'objectif est d'organiser un dialogue entre citoyens profanes et experts afin de minimiser les incertitudes et divergences d'opinions sur divers débats nationaux. Les citoyens sont amenés à donner leurs avis sur un sujet souffrant de « **carence démocratique** ». L'enjeu est de produire une opinion publique éclairée grâce aux échanges d'expériences, aux débats avec les experts et aux confrontations de points de vue contradictoires.

Jury et conférences de citoyens ont également en commun leur durée assez longue qui permet aux citoyens de s'approprier le thème abordé et de creuser en profondeur les questions.

Présenter ces deux méthodologies dans une seule fiche est un parti pris afin de mettre en avant leurs points communs. Cependant, il est à noter qu'il existe des différences entre elles. Notamment, la conférence de citoyens est plus longue et apporte une vision plus approfondie que le jury citoyen.

Les jurys citoyens, inspirés par les « **cellules de planification** », ont été mis au point en Allemagne dans les années 70 par le sociologue Peter Dienel à l'occasion de la rénovation de quartiers urbains. L'objectif était alors d'inclure les habitants à la conception de nouveaux plans de quartier.

Des jurys citoyens ont été mis en place dans plusieurs pays d'Europe : Allemagne (notamment à Berlin depuis 2001 pour décider d'une partie du budget), Danemark, Espagne, Belgique (transport et générations futures), Canada (jury citoyen sur le financement des partis politiques de la province de

Québec). En France, les jurys citoyens ont été mis en application à partir de 1998 sur des questions écologiques et sociales (gestion de l'eau, traitement des déchets, santé, politique sociale, développement rural...).

La conférence de citoyens a été inventée par le Danish Board of Technology qui s'est inspiré des conférences de consensus médicales américaines ayant pour objectif de déterminer un standard thérapeutique aux États-Unis. L'appellation internationale est "conférence de consensus" et selon les pays il peut y avoir des différences de méthodologie.

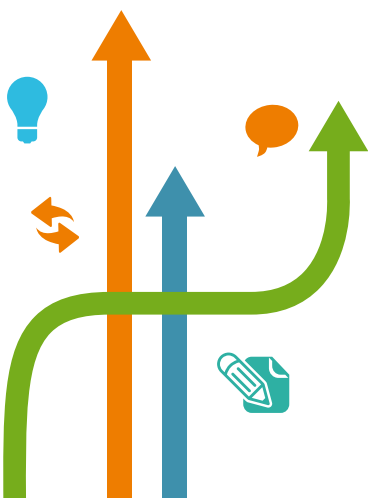
La conférence de citoyens permet à un moment donné sur une question de société controversée d'introduire un point de vue citoyen et d'enrichir le débat avec cet apport.

2. MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION

Rôles

- **Commanditaire et comité de pilotage** : la mise en place d'un jury ou d'une conférence de citoyens est souvent initiée par des collectivités, des élus ou des organismes privés. Le commanditaire met en place un comité de pilotage.
- **Facilitateur** : afin de s'assurer de la neutralité des propos et des débats, l'animation des différentes étapes du jury ou de la conférence est confiée à un ou plusieurs facilitateurs.
- **Témoins et experts intervenants** : pour le jury citoyen, les organisateurs recherchent des intervenants sur la thématique choisie afin d'apporter un éclairage aux citoyens. Cependant, en ce qui concerne la conférence de citoyens, ce sont les citoyens eux-mêmes qui vont désigner les experts qu'ils souhaitent auditionner (pour le troisième week-end).





© Democratic, Flickr, 2012.

Sélection du panel

Par souci de participation de citoyens « ordinaires » ou « profanes » n'ayant pas d'avis ou de connaissances particulières sur le sujet qui sera traité, les participants aux jurys et conférences de citoyens sont tirés au sort.

Les citoyens sont choisis de façon aléatoire avec pour objectif de représenter au mieux la diversité de la population (catégories sociales, âges...). Leur participation est volontaire et souvent rémunérée.

Leur recrutement par tirage au sort peut s'effectuer de plusieurs manières :

- par tirage au sort sur listes électorales,
- par tirage au sort sur les listes d'annuaires téléphoniques.

Dans les deux cas, un nombre important de participants potentiels est sélectionné puis ceux-ci sont invités par courrier ou par téléphone. Pour obtenir un panel de 20 citoyens, environ 200 seront contactés.

Dans la plupart des cas, l'invitation à participer au jury ou à la conférence est accompagnée d'un questionnaire dont l'objectif est de cerner l'intérêt du participant potentiel, de présenter brièvement le projet et enfin de lui fournir les modalités de contribution (temps, dédommagement).

Choix du sujet

Le choix du sujet abordé est primordial et doit être clairement défini en amont. La problématique doit être adaptée aux outils jury citoyens et conférence de citoyens, elle doit se centrer sur un sujet à controverses n'étant pas enfermé dans une grande technicité. Ainsi, deux risques sont à éviter :

- **Le premier risque** est lié à des thématiques trop larges ou aux sujets trop consensuels, il est en effet préférable de choisir des sujets à controverses qui rendront compte de débats vivants et constructifs.
- **Le deuxième risque** est lié à un choix de sujets trop techniques risquant d'ennuyer les citoyens et d'entraîner trop d'incompréhensions pour donner un résultat efficace.

DÉROULEMENT

Les jurys et conférences de citoyens se déroulent la plupart du temps en trois phases :

1. Journées de présentation, de formation et d'identification des questions clés

Cette première phase dure une journée pour le jury citoyen et deux week-ends pour la conférence de citoyens, elle se déroule uniquement avec les citoyens composant le panel accompagné de facilitateurs.

Lors de cette phase, les citoyens composant le jury ou la conférence se réunissent avec le facilitateur en ayant pour objectif :

- de **se présenter** les uns aux autres afin de créer un esprit de groupe,
- de **découvrir** la méthodologie (son déroulement, des objectifs, le cadre dans lequel elle se place) qui est présentée par les organisateurs ou le facilitateur,
- d'**être informé** et formé sur le thème qui sera abordé. L'idée est de faire monter en compétences les citoyens qui ont été tirés au sort et qui ont normalement peu de connaissances sur le sujet, afin de les aider à exprimer une opinion éclairée sans pour autant les transformer en

experts. Afin de s'assurer de la neutralité des informations et pour permettre aux citoyens d'avoir un avis éclairé, tous les points de vue sur le sujet traité doivent être représentés.

- Concernant la conférence de citoyens, les participants ont l'opportunité d'**approfondir** davantage la thématique abordée en consacrant un deuxième week-end à l'identification de questions clés. Par ailleurs, à partir de ces questions, les participants définissent eux-mêmes les experts qu'ils souhaiteront auditionner pour la suite et transmettent leurs demandes au comité de pilotage qui sera en charge d'inviter les experts.

2. Échanges et débats avec les experts

Des politiques et porteurs d'intérêt (choisis par les organisateurs pour le jury et choisis par les citoyens eux-mêmes pour la conférence) sont invités lors de cette deuxième phase. Les citoyens auditionnent les experts, leur soumettent leurs questions, échangent et débattent avec eux sur la thématique.

Dans le cas d'une conférence de citoyens, ce week-end de débats entre le panel de citoyens et les experts est ouvert au grand public.

3. Délibération et remise d'un rapport

Suite au débat avec les experts, le panel de citoyens se retrouve à nouveau afin de faire une synthèse de ces échanges et d'identifier des résultats, des propositions. Tous ces éléments sont transcrits dans un rapport écrit, un porte-parole des citoyens présente ensuite publiquement ces résultats (devant un public, devant les décideurs, devant la presse...).

EXPÉRIENCE

LA CONFÉRENCE DE CITOYENS SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU À BORDEAUX EN 2010

1. CADRE

Deux types de nouveaux outils de démocratie participative ont été mis en place par la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) à l'occasion d'une réorganisation de la gestion de l'eau dans la ville : une alliance de forum ouvert et de conférence de citoyens.

Ces démarches participatives s'inscrivent dans le projet global de la CUB « Eau et assainissement » dont l'objectif est de répondre à la question de l'accès en ressources en eau face à l'accroissement de population prévu de la communauté urbaine.

2. EN PRATIQUE

La démarche de participation de la CUB comprend plusieurs étapes, avant la concertation publique, une phase d'investigation a abouti à un livre vert faisant émerger les thèmes de l'eau porteurs d'enjeux sur le territoire. Cette phase d'investigation a été complétée par une phase de débats qui a donné lieu à un livre blanc de la politique de l'eau.

C'est dans ce contexte que la collectivité a ensuite élargi la démarche à un processus ouvert au public avec une conférence de citoyens et un forum ouvert.

La conférence de citoyens avait pour objectif de réunir un panel de citoyens puis le forum ouvert était destiné au grand public.

Concernant plus précisément la conférence de citoyens, les participants ont été recrutés grâce à un questionnaire envoyé aux usagers, les personnes ayant répondu à ce questionnaire ont ensuite été contactées pour participer à la conférence de citoyens.

Elle s'est déroulée sur trois week-ends avec la question suivante soumise aux participants : « Sur le territoire de la CUB, quels rôles peut jouer l'eau dans votre cadre de vie ? ».

Après avoir assisté au premier week-end de formation, les participants ont pu lors du deuxième week-end consolider ces connaissances et faire émerger des pistes d'action (12 thématiques sur lesquelles réfléchir). Enfin, c'est au cours du dernier week-end que les citoyens ont été amenés à rédiger l'avis avec des propositions et des recommandations.

AVANTAGES ET LIMITES



- Permet un approfondissement des connaissances dues à l'affrontement d'avis opposés sur les questions soulevées. Après compréhension des enjeux, les citoyens arrivent à délibérer de façon claire et à l'appui d'une justification précise.
- Au travers des conférences de citoyens, des citoyens ont la possibilité d'influencer utilement les décisions politiques. Les résultats sont en grande majorité perçus comme crédibles.
- Permet de combiner de multiples formes de connaissances
- Dans tous les exemples vus et analysés, la formation d'un groupe soudé a été un élément clé de réussite dans le fonctionnement des débats.



- Risque lié à l'information reçue par les citoyens ou même à l'influence de la question posée ; il convient de s'assurer de leur neutralité (possible par la présence d'un observateur au cours de la conférence par exemple).
- Une limite possible à ce dialogue entre citoyens et experts est l'opacité des propos échangés. En effet, le langage des experts peut paraître comme étant trop technique ou trop complexe pour informer les citoyens de façon claire et optimale. D'autre part, revient le souci de neutralité de la formation.

TÉMOIGNAGE D'UN DES 10 CITOYENS PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DE 2010



Christian GIL, professeur de culture générale à l'INSEEC Bordeaux et formateur au CNFPT Aquitaine.

L'ensemble des citoyens a été largement écouté, les élus ont montré un réel intérêt pour le processus (par exemple, le vice-président de la CUB a presque toujours assisté aux débats)... Le groupe était « très diversifié » et aucun leadership ne fut constaté, chacun s'exprimant avec respect vis-à-vis des avis des autres. Une des critiques majeures concerne l'absence d'opposition dans les temps de formations et le manque de neutralité, tout allait dans le même sens, dans la mesure où c'est la CUB qui a organisé tout le processus participatif.

Cet avis a ensuite été exposé publiquement lors de deux présentations devant des représentants de la CUB.

La conférence de citoyens a permis la reprise en main de la gestion de l'eau par une institution publique et de replacer l'importance de l'eau dans les thématiques actuelles comme l'éducation, la construction, la gestion, le traitement... Par ailleurs suite à la mise en place de cette démarche citoyenne, la CUB a souhaité mettre en place une instance pérenne de participation citoyenne aux politiques de développement durable de la ville. ■

Sources :

Concertations des projets de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le projet Eau et Assainissement : <http://participation.lacub.fr/concertation/grands-projets/eau-assainissement/conference-citoyenne+c2179>
Eau et Assainissement livre blanc, la CUB : http://participation.lacub.fr/IMG/pdf/eau_assainissement_010910/fin_conference_citoyenne/Livre_blanc_Mars2011.pdf
Fondation Roi Baudouin 2006, « Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur » Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=294864&langtype=2060>

